

**Amicale des Portes de Chartreuse,
de la Jacquinière
et du Sacré-Cœur de VOREPPE**
387 Avenue de Stalingrad 38340 VOREPPE
Couriel : association@semvoreppe.org
Site : https://www.semvoreppe.org
SIRET 838 792 232 00012

Les Portes
de Chartreuse

COMPTE RENDU DU C.A. DU MERCREDI 22 FEVRIER 2023 A 17H30

Présents : Labbaye Patrick, Bizzini Régine, Royer Jean-Paul, Nicollin Christiane, Garde Paul, Naegelen André, Mollier André.

Excusés : Magnin Joseph, Fantin René

Absents : Joubert Dominique, Brun-Picard Daniel

En ligne via zoom : Garcin Hélène

1. **Bilan de la visite et du déjeuner qui a eu lieu ce jour avec le Pays d'art et d'histoire du pays voironnais concernant la chapelle.**
   Etaient présents : Patrick Labbaye, André Naegelen, Régine Bizzini, Mme Four, Mme Pinzetta (conférencière), Mr Mazet.(historien)
   Le Pays Art et histoire du Pays voironnais va nous piloter dans nos démarches pour coordonner le projet de restauration de la chapelle. Une réunion avec toutes les personnes dont Mme Four sera programmée prochainement, et elle nous communiquera la liste.
   Une conférence sur Marguerite Huré sera organisée au mois de septembre 2023 dans la chapelle. Les intervenants du Pays Voironnais ont été impressionnés par la richesse du lieu et nous soutiennent à 100%.
   Mr Demurger a découvert son classement au patrimoine du XX° s.

2. **Point sur l'avancement des dossiers de subventions sur lesquels Régine et Hélène ont travaillé.**
   Le projet de texte est soumis et validé par le C.A.
   Demander à Mr Demurger s'il accepte de mettre de côté le courrier reçu pour l'Amicale et d'en prévenir Patrick Labbaye.

3. **Point sur le traitement de notre dossier à la Préfecture (enregistrement du nouveau bureau depuis l'AG d'octobre 2022)**
   Le dossier papier a été envoyé mais 11 mois d'attente pour avoir une réponse pour les dossiers envoyés par courrier !. P.L. a refait le dossier en ligne.

4. **Point sur la préparation du concert du vendredi 31 mars 2023 à 20h dans la chapelle donné par les Petits chanteurs de la cathédrale de Grenoble.**

La préparation se déroule normalement.
La convention a été signée par Mr Demurger
La demande des locaux a été faite et validée
La commande des brioches pour les choristes a été passée et validée par Mr Arnaud.
L'affiche a été faite par Régine et Hélène et communiquée à André Naegelen qui a transmis à la Mairie pour panneaux lumineux et Voreppe Emoi.
L'annonce a été publiée en page d'accueil du site des anciens élèves et page facebook.
Hélène s'est renseignée auprès de RCF Isère pour savoir comment faire une annonce sur cette radio. Il faut en faire la demande auprès du service communication du diocèse qui la publie sur son site et la transmet à la radio pour diffusion : communication@diocese-grenoble-vienne.fr Faisons-nous cette démarche ?? Le C.A. valide la décision.
Gravure et médaille pour cadeau chef de chœur et choristes commande faite par Régine. Budget : 20 € validé
André Mollier a les infos pour la déclaration SACEM
André Naegelen nous dira quand retirer les affiches pour distribution.
Qui se charge de commander les boissons au Cellier Gravillas ? Alcool ou non ? Quelles boissons ?? Naegelen passe commande de boissons non alcoolisées : orangina, ice tea, coca, eau. Les invendus sont repris.
Bon de retrait de crêpes gratuites pour les choristes à faire. Définir combien.
Régine et Hélène font une carte de retrait 1 boisson et 2 crêpes pour chaque choriste.

Quand envoie-t-on les invitations : le 10 mars. A qui ? Mr Demurger, Jean-José Terosiet, du DL, curé, Le Maire, Mme Rébeillé pour le CA, l'évêque, Mme Mesierz (chef de chœur de la chorale qui assure le prochain concert) Mme Gérin mairie voreppe culture animations (A. Naegelen communique son mail à H. Garcin)

Installation des locaux et du matériel : 15h pour celles et ceux qui le peuvent .(il y aura en plus des fois précédentes le point de vente de crêpes et boissons à installer).

Joseph Magnin s'excuse et ne sera pas disponible pour nous aider ce soir-là.

5. **Point sur le concert suivant du 12 mai 2023 avec « Si on chantait » et les Chills »**

Le concert est confirmé par Mme Mesierz. « Si on chantait » La Buisse.

Nous avons convenu que nous définirions les détails sitôt le concert du 31 mars passé. Elle souhaite venir voir la chapelle avant le concert. H. Garcin lui a proposé de venir lors des journées portes ouvertes des 17 et 18 mars 2023 en nous prévenant, si pas possible elle prendra un rv.. Elle souhaite pouvoir venir répéter une fois avant le concert. Il y aura au maximum 34 choristes et 4 musiciens chanteurs pour les Chills.

6. **Point sur un éventuel concert qui serait donné par Charles Paillet en juin.** Charles Paillet doit communiquer les disponibilités de son groupe.

7. **Proposition faite par Jean-Marie Zanoni d'envoyer l'annonce du concert par SMS aux inscrits sur le site en ciblant celles et ceux vivant dans le 38. Budget à prévoir si accepté.**
   Jean-Marie Zanoni, nous informe de la possibilité d'envoyer une annonce du concert par SMS en ciblant les anciens de l'Isère.
   Coût : 200 SMS = 19 € HT 500 SMS = 41 € HT 1000 SMS = 74 € HT
   On peut acheter un « stock » de SMS et les utiliser au fil du temps. Ils sont décomptés du crédit au fur et à mesure des envois.
   Proposition validée pour un achat de 200 SMS. H.Garcin met en relation JMZ et A Mollier pour le règlement.

8. **Stockage des archives de l'Amicale – qui en détient et quel volume. Inventaire à faire.**
   Paul Garde nous communique par mail le 16/02 que le volume des archives en sa possession se résume à un volume de 2 fois 30 cm par 20 cm : les " Encordés ", 3 classeurs, et le livre des Mousquetaires du Sacré-Coeur dont il a fait don à l'Amicale
   Il serait intéressant que les vidéos soient sur clé USB.

   D'autres anciens ont-ils des archives ??? Non

<u>Questions diverses</u> :

Démission de Paul GARDE du C.A. de l'Amicale exprimée par mail du 15 février 2023 *« Je vais donc démissionner du CA pour rester Président d' Honneur, tout simplement et je ne viendrai que pour filmer les concerts, sans plus. Au CA du Mercredi 22 Février à 17h30 je serai à l'accueil des Portes de Chartreuse. Ce sera mon dernier CA.*
Le bureau validera sa démission lors de sa prochaine réunion
Le 16/02/2023 Paul GARDE nous informe par mail qu'il ne filmera plus les concerts

« Quant à moi, il n'est pas nécessaire de filmer un concert. Le côté '' positif '' est que je reste Président d' Honneur, c'est l'occasion UNIQUE de me retirer du CA et de la vidéographie. »

Paul nous précise qu'il filmera encore le concert du 31 mars car il s'est engagé directement auprès du chef de chœur. Le C.A. l'ignorait.

Décès : faire un courrier type :

Courrier type proposé ci-dessous, validé :

L'Amicale des Portes de Chartreuse, de la Jacquinière, du Sacré-Cœur et du Petit Séminaire de Voreppe vous présente ainsi qu'à votre famille, ses plus sincères condoléances suite au décès de ……. ancien élève (du Petit Séminaire, du lycée, du collège…) de … à ….

Si vous souhaitez nous envoyer une photo de lui (elle) de votre choix, et quelques mots sur sa vie après (le Petit Séminaire, le lycée, le collège).. nous pourrons les faire figurer dans la rubrique consacrée aux anciens décédés sur le site de l'Amicale.

Nous vous souhaitons le courage et l'énergie nécessaires pour surmonter cette épreuve.

Le Président……

Prochaine réunion : à fixer après le 31 mars pour faire le bilan du concert

La séance est levée à : 19h15

Le Président,

Patrick LABBAYE



La Secrétaire,

Hélène GARCIN

